

PAR COURRIEL

Québec, le 22 mai 2025

**Objet : Votre demande d'accès à l'information du 5 mai 2025**

---

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 5 mai dernier.

Par cette demande, vous désiriez obtenir copie des renseignements ou des documents suivants, ventilés par année pour la période de 2019 à 2024 inclusivement :

1. Nombre total d'employés en poste pour chaque année complète ;
2. Nombre d'employés embauchés ou ajoutés à l'effectif par année ;
3. Masse salariale totale annuelle, ventilée par catégorie d'emploi (professionnel, administratif, direction, etc.) incluant les salaires de base, les primes et les bonis versés ;
4. Proportion de la masse salariale dans les dépenses totales de l'organisme pour chaque exercice financier.

En réponse à votre demande, nous vous transmettons les renseignements que nous détenons en lien avec votre requête.

Tout d'abord, en ce qui concerne les informations mentionnées aux points 1 et 2, nous vous invitons à consulter les sections 3.1 et 4.4 des [rapports annuels de gestion](#) de l'Office. Quant aux points 3 et 4, vous trouverez ci-joint un document qui compile les données demandées, ventilées en fonction des informations dont nous disposons, et ce, conformément à l'article 15 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

**15.** Le droit d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul ni comparaison de renseignements.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous vous informons que vous pouvez, en vertu

de la section III du chapitre IV de cette loi (article 135 et suivants), faire une demande de révision à l'égard de cette décision en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours suivant la date de la présente décision. À cet effet, vous trouverez joint à la présente le document intitulé Avis de recours.

Veillez agréer, \_\_\_\_\_, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Original signé]

Me Raphaël Amabili-Rivet  
Responsable de l'accès à l'information

p. j.